



SOCIÉTÉ CANINE DE L'ÎLE DE FRANCE

Association loi 1901 - Affiliée à la Centrale Canine. Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'Utilité Publique.



PARIS DOG SHOW LE BOURGET (93)



PARC DES EXPOSITIONS - HALL 4 (chauffé)

2 EXPOSITIONS CANINES

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE - LES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR SERONT SUIVIES

Clôture officielle : 8 décembre 2021 (cachet de la poste faisant foi)

2^{ème} clôture : 20 décembre 2021 (internet et date de réception pour engagement papier)



CENTRALE
CANINE

**Samedi 8 JANVIER 2022 EXPOSITION
NATIONALE avec attribution du CACS**



**Dimanche 9 JANVIER 2022 EXPOSITION
INTERNATIONALE avec attribution du
CACS de la SCC et du CACIB de la FCI**

Engagements

www.sccexpo.fr

Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier

**Participation
Parking voiture :**

**10 € valable pour
les deux jours.**

**Païement à
l'engagement**

(pas de paiement sur place)

**RING D'HONNEUR
BEST IN SHOW :**

**Babies - Puppies - Jeunes -
Vétérans - Meilleurs de Race**

Concours JEUNES PRESENTATEURS :
inscriptions sur place à partir de 9h.

Vendredi 07 JANVIER 2022 de 14h à 16h

CONFIRMATIONS SEULES (sauf Berger Allemand et Jagdterrier)
concerne uniquement les chiens non engagés à l'exposition
inscription sur www.sccexpo.fr - 07 89 41 88 44 - scif94@orange.fr

EXPOSITIONS SANS CAGE

Renseignements : 07 89 41 88 44 - scif94@orange.fr

Remise des Récompenses : 14h

Entrée des chiens de 7h30 à 11h. DEBUT DES JUGEMENTS : 9h

Jugements à horaires - Les chiens seront convoqués à un horaire précis (selon possibilité des juges).

Vous devez vous présenter au plus tard 1 heure avant l'heure du jugement qui vous sera indiquée,

et au plus tard à 11h pour les chiens jugés après 12h. Les HORAIRES seront disponibles avant l'exposition sur www.sccexpo.fr.

- Engagements internet : vos e-cartes et parking (à payer avec l'engagement) vous seront envoyés par mail, disponibles sur votre compte.

- Engagements papier : vos cartes d'exposant et parking (à payer avec l'engagement) vous seront envoyés par courrier sauf si mail indiqué sur feuille d'engagement.

LES CHIENS NON INSCRITS NE SONT PAS ADMIS

- catalogue papier 6€ en réservation
- catalogue en ligne disponible 1h30 avant le début des jugements



COMPOSITION DU JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation (sauf Bergers Allemands et Jagd Terriers - coups de feu interdits)

SAMEDI 8 JANVIER 2022 - CACS		RACES		DIMANCHE 9 JANVIER 2022 - CACS - CACIB	
GROUPE 1					
HARSANYI Peter (Hongrie)	Spéciale	BERGER AUSTRALIEN			CAVILLAC Boris
HARSANYI Peter (Hongrie)	Spéciale	BERGER AMERICAIN MINIATURE			CAVILLAC Boris
DESSERNE Sylvie		BERGER ALLEMAND			KERFRIDEN Jean
ARSENE Dominique		BERGERS BELGES		Spéciale	SCHAFFNER Gilbert
DESSERNE Sylvie		BERGER BLANC		Spéciale	KOCHAN Anna (Pologne)
TOMPOUSKY Sylviane		BERGER DE BEAUCE			KERFRIDEN Jean
KERIHUEL Jean-Paul		BERGER DE BRIE			KERFRIDEN Jean
CAVILLAC Boris		BERGER BERGAMASQUE, BERGER DE LA MAREMME ET DES ABRUZZES, BERGER DE RUSSIE MERIDIONALE, BERGER POLONAIS DE PLAINE, CHIEN DE BERGER CROATE, CHIEN DE BERGER DES TATRAS, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DE MIORITZA, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DES CARPATHES, CHIEN LOUP TCHECOSLOVAQUE, KOMONDOR, KUVASZ, MUDI, PULI, PUMI, TCHOUVATCH SLOVAQUE			HARSANYI Peter (Hongrie)
TOMPOUSKY Sylviane		BERGER DE LA SERRA DE AIRES (berger portugais)			CLASS Anne-Marie
DESSERNE Sylvie		BERGER DE BOHEME			KERIHUEL Jean-Paul
CAVILLAC Boris		COLLIE A POIL COURT, COLLIE A POIL LONG		Spéciale	HARSANYI Peter (Hongrie)
KERIHUEL Jean-Paul		CHIEN DE BERGER DE MAJORQUE, BARBADO DE TERCEIRA			CLASS Anne-Marie
KERIHUEL Jean-Paul		BEARDED COLLIE, CHIEN DE BERGER DES SHETLAND, BORDER COLLIE			HARSANYI Peter (Hongrie)
JOUANCHICOT Christian	Spéciale	BERGER DE PICARDIE			DUPAS Jean-Jacques
CAVILLAC Boris		BERGER DES PYRENEES A FACE RASE, BERGER DES PYRENEES A POIL LONG, CHIEN DE BERGER CATALAN			KERIHUEL Jean-Paul
SCHAFFNER Gilbert	Spéciale	BOUVIER AUSTRALIEN, BOUVIER AUSTRALIEN COURTE QUEUE, KELPIE AUSTRALIEN			KERIHUEL Jean-Paul
HARSANYI Peter (Hongrie)	Spéciale	BOUVIER DES ARDENNES, BOUVIER DES FLANDRES			KERFRIDEN Jean
SCHAFFNER Gilbert		BERGER HOLLANDAIS, CHIEN LOUP DE SAARLOOS, SCHAPENDOES NEERLANDAIS			KERIHUEL Jean-Paul
HARSANYI Peter (Hongrie)		CHIEN DE BERGER ANGLAIS ANCESTRAL (bobtail)			DELERUE Pedro (Portugal)
CAVILLAC Boris		LANCASHIRE HEELER		Spéciale	KERFRIDEN Jean
SCHAFFNER Gilbert		SCHIPPERKE			DESSERNE Sylvie
CAVILLAC Boris		WELSH CORGI CARDIGAN, WELSH CORGI PEMBROKE		Spéciale	KERFRIDEN Jean
GROUPE 2					
TOMPOUSKY Sylviane		AFFENPINSCHER, BOXER, BROHOLMER, PINSCHER ALLEMAND (pinscher moyen), PINSCHER AUTRICHIEN, PINSCHER NAIN, SCHNAUZER MOYEN, SCHNAUZER GEANT, SCHNAUZER NAIN			JANEIRO Francisco Salvador (Portugal)
TOMPOUSKY Sylviane		BERGER D'ASIE CENTRALE, BERGER DU CAUCASE, BERGER DU KARST			DI CHICCO Mariano (Italie)
TOMPOUSKY Sylviane		BERGER DE BOSNIE-HERZEGOVINE ET DE CROATIE, CHIEN DE BERGER YOUGOSLAVE DE CHARPLANINA			SCHAFFNER Gilbert
DESSERNE Sylvie		BOUVIER BERNOIS, BOUVIER DE L'APPENZEL, BOUVIER DE L'ENTLEBUCH, GRAND BOUVIER SUISSE		Spéciale	JOUANCHICOT Christian
DELERUE Pedro (Portugal)		BULLDOG		Spéciale	JANEIRO Francisco Salvador (Portugal)
CLASS Anne-Marie	Spéciale	BULLMASTIFF, MASTIFF			DENIS Hélène
JANEIRO Francisco Salvador (Portugal)		BERGER DE L'EUROPE DU SUD EST, CHIEN DE FERME DANO-SUEDOIS			DUPAS Jean-Jacques
JANEIRO Francisco Salvador (Portugal)		CHIEN DE BERGER D'ANATOLIE			DI CHICCO Mariano (Italie)
DESSERNE Sylvie		CAO DE GADO TRANSMONTANO, CHIEN DE CASTRO LABOREIRO, CHIEN DE LA SERRA DA ESTRELA, CIMARRON URUGUAYEN, DOGUE DE MAJORQUE, DOGUE DES CANARIES, FILA BRASILEIRO, FILA DE SAINT MIGUEL, MÂTIN DE L'ALENTEJO, MATIN ESPAGNOL			CLASS Anne-Marie
DI CHICCO Mariano (Italie)		CANE CORSO (CHIEN DE COUR ITALIEN)			BELKIS Ozan (Turquie)
DESSERNE Sylvie		CHIEN DE LEONBERG			JANEIRO Francisco Salvador (Portugal)
DESSERNE Sylvie		CHIEN DE MONTAGNE DES PYRENEES, MATIN DES PYRENEES			TOMPOUSKY Sylviane
JANEIRO Francisco Salvador (Portugal)		DOBERMANN, HOVAWART, MATIN NAPOLITAIN, SHAR PEI, SMOUS DES PAYS BAS, TOSA			TOMPOUSKY Sylviane
DELAHAYE Matthieu	Spéciale	DOGUE ALLEMAND			JANEIRO Francisco Salvador (Portugal)
JANEIRO Francisco Salvador (Portugal)		CHIEN DE MONTAGNE DE L'ATLAS, DOGUE ARGENTIN			SCHAFFNER Gilbert
DESSERNE Sylvie		DOGUE DE BORDEAUX			DENIS Hélène
KERIHUEL Jean-Paul		DOGUE DU TIBET, SAINT BERNARD, LANDSEER, TERRE NEUVE			TOMPOUSKY Sylviane
JANEIRO Francisco Salvador (Portugal)		ROTTWEILER			BELKIS Ozan (Turquie)
CALLOCH Richard	Spéciale	TERRIER NOIR RUSSE			ESCOFFIER Jean-Louis
GROUPE 3					
PICHARD Laurent (Suisse)		TERRIER DU REVEREND RUSSELL, TERRIER JACK RUSSELL			HARSANYI Peter (Hongrie)
CALLOCH Richard	Spéciale	AIREDALE TERRIER, BEDLINGTON TERRIER, BORDER TERRIER, LAKELAND TERRIER, MANCHESTER TERRIER, NORFOLK TERRIER, NORWICH TERRIER, SEALYHAM TERRIER, TERRIER AUSTRALIEN, TERRIER AUSTRALIEN A POIL SOYEUX, TERRIER BRÉSILIEN, TERRIER D'AGREMENT ANGLAIS NOIR ET FEU, TERRIER IRLANDAIS, TERRIER IRLANDAIS A POIL DOUX, TERRIER IRLANDAIS GLEN OF IMAAL, TERRIER JAPONAIS, TERRIER KERRY BLUE, TERRIER TCHEQUE, WELSH TERRIER			ESCOFFIER Jean-Louis
BELKIS Ozan (Turquie)		BULL TERRIER, BULL TERRIER MINIATURE			ESCOFFIER Jean-Louis
CALLOCH Richard		CAIRN TERRIER, DANDIE DINMONT TERRIER, SKYE TERRIER, TERRIER ECOSSAIS, WEST HIGHLAND WHITE TERRIER			ESCOFFIER Jean-Louis
ESCOFFIER Jean-Louis		FOX TERRIER POIL DUR, FOX TERRIER POIL LISSE			FAVRE René
ESCOFFIER Jean-Louis		TERRIER DE CHASSE ALLEMAND			DUPAS Jean-Jacques
DELERUE Pedro (Portugal)		STAFFORDSHIRE BULL TERRIER			BELKIS Ozan (Turquie)
DELERUE Pedro (Portugal)		YORKSHIRE TERRIER		Spéciale	KERIHUEL Jean-Paul
SCHAFFNER Gilbert		STAFFORDSHIRE TERRIER AMERICAIN		Spéciale	CALLOCH Richard
GROUPE 4					
VARLET Marie-France		TECKEL			DELERUE Pedro (Portugal)
GROUPE 5					
DUPAS Jean-Jacques		AKITA INU, BERGER FINNOIS DE LAPONIE, BUHUND NORVEGIEN, CHIEN D'ELAN NORVEGIEN GRIS (Norsk Elghund gris), CHIEN D'ELAN NORVEGIEN NOIR (Norsk Elghund noir), CHIEN D'ELAN SUEDOIS (Jämthund), CHIEN D'OURS DE CARELIE, CHIEN DE BERGER ISLANDAIS, CHIEN DU GROENLAND, CHIEN FINNOIS DE LAPONIE, CHIEN NORVEGIEN DE MACAREUX, CHIEN SUEDOIS DE LAPONIE (Lapphund suedois), ESQUIMAU CANADIEN, HOKKAIDO, JINDO COREEN, KAI, KISHU, LAIKA DE SIBERIE OCCIDENTALE, LAIKA DE SIBERIE ORIENTALE, LAIKA DE YAKOUTIE, LAIKA RUSSO EUROPEEN, SAMOYEDE, SHIBA INU, SHIKOKU, SPITZ DE NORRBOTTEN, SPITZ DES VISIGOTHS, SPITZ FINLANDAIS, SPITZ JAPONAIS			DI CHICCO Mariano (Italie)
ESCOFFIER Jean-Louis		AKITA AMERICAIN			TOMPOUSKY Sylviane
ESCOFFIER Jean-Louis		BASENJI			DUPAS Jean-Jacques
ESCOFFIER Jean-Louis	Spéciale	SPITZ, VOLPINO ITALIEN			DUPAS Jean-Jacques

GROUPE 5 (SUITE)

ESCOFFIER Jean-Louis		HUSKY DE SIBERIE	Spéciale	DUPAS Jean-Jacques
ESCOFFIER Jean-Louis		BANGKAEW DE THAILANDE, CHIEN DE CANAAN, CHIEN DE GARENNE DES CANARIES PODENCO, CHIEN DE GARENNE PORTUGAIS PODENCO, CHIEN DE TAÏWAN, CHIEN DU PHARAON, CHIEN THAÏLANDAIS A CRETE DORSALE, CIRNECO DE L'ETNA, PODENCO D'IBIZA		JOUANCHICOT Christian
ESCOFFIER Jean-Louis		CHIEN DU MEXIQUE, CHIEN DU PEROU		FAVRE René
DUPAS Jean-Jacques		EURASIER, MALAMUTE DE L'ALASKA		ESCOFFIER Jean-Louis
DUPAS Jean-Jacques	Spéciale	CHOW CHOW		ESCOFFIER Jean-Louis

GROUPE 6

KERIHUEL Jean-Paul		ANGLO FRANCAIS DE PETITE VENERIE, ARIEGEOIS, BASSET BLEU DE GASCOGNE, BASSET FAUVE DE BRETAGNE, BASSET SUEDOIS, BRIQUET GRIFFON VENDEEN, CHIEN A LOUIRE, CHIEN COURANT DE HALDEN, BRACHET DE STYRIE A POIL DUR, BRACHET NOIR ET FEU, BRACHET COURANT DE HYGEN, CHIEN COURANT DE SCHILLER, CHIEN COURANT DU SMALAND, CHIEN COURANT ESPAGNOL, CHIEN COURANT FINLANDAIS, CHIEN COURANT GREC, CHIEN COURANT ITALIEN, CHIEN COURANT ITALIEN A POIL RAS, CHIEN COURANT NORVEGIEN, CHIEN COURANT SUISS, CHIEN D'ARTOIS, CHIEN DE RHODESIE A CRETE DORSALE, CHIEN DE ROUGE DE BAVIERE, CHIEN DE ROUGE DU HANOVRE, CHIEN N. ET F. POUR LA CHASSE AU RATON, FOX HOUND ANGLAIS, FOXHOUND AMERICAIN, FRANCAIS BLANC ET NOIR, FRANCAIS BLANC ET ORANGE, FRANCAIS TRICOLEURE, GASCON SAINTONGEOIS, GRAND ANGLO FRANCAIS BLANC ET NOIR, GRAND ANGLO-FRANCAIS BLANC ET ORANGE, GRAND ANGLO-FRANCAIS TRICOLEURE, GRAND BASSET GRIFFON VENDEEN, GRAND BLEU DE GASCOGNE, GRAND GRIFFON VENDEEN, GRIFFON BLEU DE GASCOGNE, GRIFFON FAUVE DE BRETAGNE, GRIFFON NIVERNAIS, HARRIER, PETIT BASSET GRIFFON VENDEEN, PETIT BLEU DE GASCOGNE, PETIT CHIEN COURANT SUISS, POITEVIN, PORCELAINE		FAVRE René
KERIHUEL Jean-Paul		DALMATIEN		FAVRE Merlinda
KERIHUEL Jean-Paul		BASSET ARTÉSIEEN NORMAND, BASSET HOUND, BEAGLE, BEAGLE HARRIER, BILLY, HARRIER		FABRE Marie-Annick
FAVRE Merlinda		BASSET DE WESTPHALIE, BASSET DES ALPES, BRACHET ALLEMAND, BRACHET DE STYRIE A POIL DUR, BRACHET NOIR ET FEU, BRACHET POLONAIS, BRACHET TYROLIEN, CHIEN COURANT D'ISTRIE A POIL DUR, CHIEN COURANT D'ISTRIE A POIL RAS, CHIEN COURANT DE BOSNIE A POIL DUR, CHIEN COURANT DE LA VALLE DE LA SAVE, CHIEN COURANT DE MONTAGNE DU MONTENEGRO, CHIEN COURANT DE TRANSYLVANIE, CHIEN COURANT POLONAIS, CHIEN COURANT SERBE, CHIEN COURANT SLOVAQUE, CHIEN COURANT TRICOLEURE SERBE, CHIEN DE SAINT HUBERT		FAVRE René

GROUPE 7

ROCHEBEUF Marie-Aude		BARBU TCHEQUE, BRAQUE SLOVAQUE A POIL DUR, CHIEN D'ARRET PORTUGAIS, DRAHTHAAR (CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL DUR), PUDELPOINTER,		DUPAS Jean-Jacques
JOUANCHICOT Christian		BRAQUE ALLEMAND A POIL COURT, EPAGNEUL BRETON, SETTER GORDON	Spéciale	PARENT Nathalie
FAVRE René		BRAQUE ITALIEN, SPINONE		DUPAS Jean-Jacques
FAVRE René		BRAQUE D'AUVERGNE	Spéciale	DESSERNE Sylvie
ROCHEBEUF Marie-Aude	Spéciale	BRAQUE DE WEIMAR	Spéciale	DUPAS Jean-Jacques
ROCHEBEUF Marie-Aude		BRAQUE DE BURGOS, BRAQUE DE L'ARIEGE, BRAQUE DU BOURBONNAIS, BRAQUE FRANCAIS, TYPE GASCOGNE, BRAQUE FRANCAIS, TYPE PYRENEES, CHIEN D'ARRET DANOIS ANCESTRAL, CHIEN D'ARRET FRISON, CHIEN DE PERDRIX DE DRENT, EPAGNEUL BLEU DE PICARDIE, EPAGNEUL DE PONT AUDEMER, EPAGNEUL FRANCAIS, EPAGNEUL PICARD, GRIFFON A POIL DUR KORTHALS, SETTER ANGLAIS, SETTER IRLANDAIS ROUGE, SETTER IRLANDAIS ROUGE & BLANC		DUPAS Jean-Jacques
ROCHEBEUF Marie-Aude		GRAND EPAGNEUL DE MUNSTER, LANGHAAR (CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG), PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER	Spéciale	DUPAS Jean-Jacques
JOUANCHICOT Christian	Spéciale	BRAQUE SAINT GERMAIN, BRAQUE HONGROIS A POIL COURT, BRAQUE HONGROIS A POIL DUR		DUPAS Jean-Jacques
CLASS Anne-Marie		CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL RAIDE		DUPAS Jean-Jacques
ROCHEBEUF Marie-Aude		POINTER ANGLAIS		LEBRUN Dominique

GROUPE 8

PICHARD Laurent (Suisse)		CHIEN D'EAU AMERICAIN		KERIHUEL Jean-Paul
PICHARD Laurent (Suisse)		BARBET, CHIEN D'EAU ESPAGNOL, CHIEN D'EAU FRISON, CHIEN D'EAU PORTUGAIS	Spéciale	DELERUE Pedro (Portugal)
PICHARD Laurent (Suisse)		CHIEN D'OYSEL ALLEMAND		DUPAS Jean-Jacques
PICHARD Laurent (Suisse)		CHIEN D'EAU ROMAGNOL	Spéciale	DESSERNE Sylvie
DUPAS Jean-Jacques		CLUMBER SPANIEL, COCKER SPANIEL AMERICAIN, COCKER SPANIEL ANGLAIS, ENGLISH SPRINGER SPANIEL, EPAGNEUL D'EAU IRLANDAIS, FIELD SPANIEL, SUSSEX SPANIEL, WELSH SPRINGER SPANIEL,		PICHARD Laurent (Suisse)
DUPAS Jean-Jacques		PETIT CHIEN HOLLANDAIS DE CHASSE AU GIBIER D'EAU		KERIHUEL Jean-Paul
BELKIS Ozan (Turquie)		GOLDEN RETRIEVER, RETRIEVER DU LABRADOR, RETRIEVER A POIL BOUCLE, RETRIEVER A POIL PLAT, RETRIEVER DE LA BAIE DE CHEASAPEAKE, RETRIEVER DE LA NOUVELLE ECOSSE		WELELE Sandrine

GROUPE 9

DEWAELE Patrick		BICHON A POIL FRISE, BICHON BOLONAIS, BICHON MALTAIS, PETIT CHIEN LION, RATIER DE PRAGUE		DESSERNE Sylvie
DEWAELE Patrick		EPAGNEUL JAPONAIS, EPAGNEUL PEKINOIS	Spéciale	DESSERNE Sylvie
DENIS Hélène		BOULEDOGUE FRANCAIS		DEWAELE Patrick
PICHARD Laurent (Suisse)	Spéciale	CAVALIER KING CHARLES, KING CHARLES		DEWAELE Patrick
CLASS Anne-Marie		GRIFFON BELGE, GRIFFON BRUXELLOIS, PETIT BRABANCON,		DEWAELE Patrick
CLASS Anne-Marie		CARLIN, TERRIER DE BOSTON		MADEC Roger
FAVRE René		CHIEN CHINOIS A CRETE, CHIHUAHUA, COTON DE TULEAR		MADEC Roger
PICHARD Laurent (Suisse)		KROMFOHLANDER		DEWAELE Patrick
DEWAELE Patrick		CANICHE	Spéciale	PICHARD Laurent (Suisse)
DEWAELE Patrick		EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL, PETIT CHIEN RUSSE	Spéciale	MIGNON Sylvie
DEWAELE Patrick		EPAGNEUL TIBETAÏN, LHASSA APSO, SHIH TZU, TERRIER TIBETAÏN	Spéciale	KOCHAN Anna (Pologne)

GROUPE 10

TOMPOUSKY Sylviane		BARZOÏ	Spéciale	KOCHAN Anna (Pologne)
DI CHICCO Mariano (Italie)		LEVRIER HONGROIS, LEVRIER POLONAIS	Spéciale	KOCHAN Anna (Pologne)
DI CHICCO Mariano (Italie)	Spéciale	AZAWAKH, LEVRIER ESPAGNOL, SLOUGHI		KOCHAN Anna (Pologne)
DI CHICCO Mariano (Italie)		GREYHOUND		DESSERNE Sylvie
KOCHAN Anna (Pologne)		LEVRIER AFGHAN, SALUKI, PETIT LEVRIER ITALIEN, LEVRIER ECOSSAIS, LEVRIER IRLANDAIS, WHIPPET		DESSERNE Sylvie

RACES NON RECONNUES PAR LA FCI

KERIHUEL Jean-Paul		CHIEN FONNESE		DUPAS Jean-Jacques
BELKIS Ozan (Turquie)		CONTINENTAL BULLDOG		DENIS Hélène
DESSERNE Sylvie		CURSINU		DUPAS Jean-Jacques
KERIHUEL Jean-Paul		BRIQUET DE PROVENCE, BRUNO SAINT-HUBERT FRANÇAIS		FAVRE René
KERIHUEL Jean-Paul		EPAGNEUL DE SAINT USUGE		PARENT Nathalie
DEWAELE Patrick		CHIEN PARTICOIRE A POIL FRISE	Spéciale	DESSERNE Sylvie
KERIHUEL Jean-Paul		MAJORERO		DUPAS Jean-Jacques
KERIHUEL Jean-Paul		ALANO ESPAGNOL		CLASS Anne-Marie

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'Exposition se tiendra au BOURGET (93) les samedi 8 et dimanche 9 janvier 2022 - Parc des Expositions de Paris Le Bourget - Hall 4

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès à l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30 et jusqu'à 11h, heure limite d'arrivée. Début des jugements : 9h. Jugements à horaire selon disponibilité des juges (les horaires d'entrée et de jugement sont donnés à titre indicatif).

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'éleveur ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toiletteage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION – Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉINAIRE – Veuillez apporter le passeport et la carte d'identification I-CAD de votre chien. Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur-Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition ;- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, - des chiens aveugles, sourds ou estropiés, - des chiens monochruds, cryptorchides ou atteints de malformations, - des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,, des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés, hormis en cas de COVID 19 où dans ce cas 10% du montant des engagements sera gardé en frais de gestion.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Les chiens de 1ère catégorie ne sont pas admis. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seront refusés ; a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements, b) les engagements «au poteau» le jour de l'exposition, c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres Classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la Classe de lot d'élevage ou de ses erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT – Les bornes minimum et maximum des Classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES, INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S.

Le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S.

Le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en Classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette Classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S.

Le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette Classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES : Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette Classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S. ni au C.A.C.I.B.

PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces deux classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette Classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

ni du C.A.C.I.B.

• AUTRES CLASSES, MEUTES (UNIQUEMENT POUR LES RACES DES GROUPES 3 – 4 – 6 SOUMISES À ÉPREUVES DE TRAVAIL DANS L'UTILISATION CHASSE) : Ensemble de 6 chiens minimum appartenant au même propriétaire, chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement individuel.

TERRIERS- TECKELS : Le propriétaire doit engager au moins 3 des 6 chiens, présentés au jugement des meutes, en Classe Travail (joindre les titres nécessaires pour accéder à la Classe travail) ou justifier qu'il est titulaire d'une attestation de meute.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

CHIENS COURANTS : Les chiens composant la meute doivent être de même race et variété, sans distinction de sexe

MEUTE CLASSE TRAVAIL : doit avoir au moins trois des six chiens courants, présentés au jugement des meutes, en Classe travail ou l'ensemble des chiens appartenant à un équipage titulaire d'une attestation de meute (joindre les justificatifs à l'engagement).

Meute Classe ouverte : ne comprend pas au moins 3 chiens courants en Classe travail.

LOT D'AFFIÈRE (inscription sur place) : Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une Classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le Classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un Juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEURS (inscription sur place) : Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

COUPLE (inscription sur place) : Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une Classe individuelle.

PAIRE (inscription sur place) : Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une Classe individuelle,

CHIENS «NE CONCOURANT PAS» : Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier (pas de remboursement si engagement par internet). Les accompagnateurs doivent arriver en même temps que l'exposant. Les tarifs pour les deux jours ne sont valables que pour une participation avec les mêmes chiens et dans les mêmes Classes.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS – clôture officielle : 8 décembre 2021 (cachet de la poste faisant foi)- 2ème clôture au 20 décembre 2021 avec majoration des tarifs (date de réception). Tout engagement courrier parvenant après cette date ne sera pas pris en compte. En cas de demande d'annulation avant la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 10% ; passée cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif.

REFUS OU EXCLUSIONS –1° des engagements :

a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI.

b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 6 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens.- (A leur entrée ou en cours d'exposition) ; a) ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ; b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ; d) ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officier seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmataire de la race considérée.

Un Juge définitif peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre Classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge à la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien Classé 1er «EXCELLENT» en Classe OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S. que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien Classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S, il peut lui être accordé la R.C.A.C.S.

La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. ; a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté

Après avoir décerné le C.A.C.S. pour attribuer la Réserve de C.A.C.S, le juge devra appeler sur son ring le second de la Classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres Classes. Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S./C.A.C.I.B. Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les Classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION : Dans ces quatre Classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre Classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B. Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien Classé 1er «Excellent» (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif «Excellent» à condition d'être de mérite exceptionnel. La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. ; a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.

b) s'il a déjà le titre de Champion International. Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE : le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif, «Excellent» dans la Classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I. bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B. peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition

MEILLEUR DE SEXE OPPOSE : le meilleur de sexe opposé est attribué au mâle ou à la femelle de sexe opposé à celui qui vient d'obtenir le meilleur de race

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION : Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. ;

CONFIRMATIONS (sauf Berger Allemand et Jagdterrier) : ATTENTION : les chiens ayant subi une otectomie pour quelque raison que ce soit ne pourront pas être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement (tatouage français ou transpondeur) et vous devez le présenter avec la carte de propriétaire et l'original du certificat de naissance ou pedigree export, ainsi que le formulaire de demande de confirmation préalablement rempli.

La confirmation n'est pas obligatoire pour participer à une exposition.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée, au secrétariat à l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois sauf : Gr. 1 : 15 mois pour Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres, Gr. 2 : 15 mois pour Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Gr. 5 : 15 mois pour Chien du Pharaon, Cérceo de l'Étna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland, Gr. 6 : 15 mois pour Rhodesian Ridgeback, Gr. 8 : 15 mois pour Retrievers, Gr. 9 : 10 mois pour Épagneuls Pékinois et Japonais, Gr. 10 : 15 mois pour Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski.

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution d'un montant équivalent à trois fois les frais de participation du 1er chien qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées : a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur, b) ceux qui auront fait une fausse déclaration, c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ; d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine

e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre, f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT - Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires

Depuis le 1er Juillet 2015, tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

EN PLUS D'UNE VACCINATION ANTIRABIQUE VALIDE, TOUT CHIEN PROVENANT D'UN PAYS TIERS, À L'EXCEPTION DES PAYS FIGURANT DANS LA LISTE SUIVANTE : Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahreïn, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Émirats Arabes Unis, États-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, Îles Mariannes du Nord, Porto-Rico et Îles vierges américaines), Fidji, Hong Kong, Ile de l'Ascension, Îles BES (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), Îles Caïman, Îles Falkland, Îles Féroé, Îles vierges britanniques, Îles Wallis et Futuna, Islande, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Macédoine (ancienne République yougoslave de Macédoine), Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St- Martin, St Pierre et Miquelon, St Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taïwan, Trinité-et- Tobago, État de la Cité du Vatican, Vanuatu) doit également avoir subi un titrage sérique des anticorps antirabiques effectué sur un échantillon de sang prélevé au moins 30 jours après la vaccination dans un laboratoire agréé UE (le résultat de ce titrage doit être supérieur ou égal à 0,5UI/ml)

OBIGATIONS SANITAIRES : Chiens de 2ème Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé municipal, tenue en laisse et, muselière en dehors des rings et cages).

Les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD.



PARIS DOG SHOW

organisé par la société Canine d'Île de France

DEMANDE D'ENGAGEMENT



LE BOURGET (93) - 2 EXPOSITIONS CANINES

SAMEDI 8 JANVIER 2022 : EXPOSITION NATIONALE AVEC ATTRIBUTION DU CACS

DIMANCHE 9 JANVIER 2022 : EXPOSITION INTERNATIONALE AVEC ATTRIBUTION DU CACS DE LA SCC ET DU CACIB DE LA FCI

CLÔTURE OFFICIELLE : 8 DÉCEMBRE 2021 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI) - 2^{ÈME} CLÔTURE : 20 DÉCEMBRE 2021 (DATE DE RÉCEPTION)

ENGAGEMENT : SAMEDI DIMANCHE LES DEUX JOURS Pass sanitaire obligatoire

N° livre des origines : N° tatouage ou transpondeur :

Nom du Chien :

Date de naissance : Sexe : M F Race :

Variété : Taille : Couleur : Nature du poil : Poids :
 Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Schnauzers, Pinschers, Caniches, Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Pékinois, Japonais, Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Dogues Allemands, Spitz, Elkhound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers Allemand, Blanc Suisse, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Petit Chien russe, Papillons, Phalènes.

Nom du père :

Nom de la mère :

Nom du producteur :

Nom du propriétaire : M./Mme

Adresse du propriétaire :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : E-mail :

CLASSE : Baby Puppy Jeune Intermediaire Ouverte Travail Champion Vétéran Ne concourant pas Meute

CONFIRMATION GRATUITE POUR LES CHIENS INSCRITS EN CLASSE INDIVIDUELLE (SAUF BERGERS ALLEMANDS ET JAGD TERRIERS - COUPS DE FEU INTERDITS) : OUI NON

En l'absence de précision de classe, le chien sera inscrit en classe ouverte, jeune ou puppy suivant son âge.
 Si les attestations classes Travail ou Champion ne sont pas jointes, le chien sera mis en classe ouverte

TARIFS	CLÔTURE OFFICIELLE : 8 DÉCEMBRE 2021 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)			2 ^{ÈME} CLÔTURE : 20 DÉCEMBRE 2021. (DATE DE RÉCEPTION)			SOMMES ADRESSÉES
	CACS	CACIB	LES 2 JOURS	CACS	CACIB	LES 2 JOURS	
1 ^{er} chien (sauf Baby, Puppy et Vétéran)	38 €	43 €	72 €	48 €	53 €	83 €	
2 ^{ème} et 3 ^{ème} chiens suivants (même propriétaire que le 1 ^{er} chien)	35 €	39 €	68 €	45 €	49 €	78 €	
Suivants	29 €	34 €	55 €	39 €	44 €	65 €	
Baby, Puppy, Vétéran	23 €	29 €	45 €	33 €	39 €	55 €	
Chien ne concourant pas (ne sera ni jugé, ni confirmé)	14 €	14 €	23 €	20 €	20 €	30 €	
Meute (uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants) - engagement papier uniquement	90 €	120 €	190 €	150 €	180 €	250 €	
Chien supplémentaire de la meute - engagement papier uniquement	24 €	29 €	45 €	34 €	39 €	55 €	
Catalogue papier sur réservation (ne sera disponible que si vous en avez acquitté le montant)	6 € par jour						
Carte accompagnateur (gratuit pour les moins de 12 ans)	5 € par jour						
Participation parking camping-car (sans commodités) - Immatriculation :	20 € (valable les 2 jours. Attention, pas de paiement sur place)						
Participation parking voiture - Immatriculation :	10 € (valable les 2 jours. Attention, pas de paiement sur place)						
	TOTAL :						

RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE DE 10% (SAUF CATALOGUE, CARTE ACCOMPAGNEUR ET PARKING) POUR LES ADHÉRENTS SCIF À JOUR DE COTISATION 2021 OU 2022, À CHACUNE OU AUX 2 EXPOSITIONS (UNIQUEMENT ENGAGEMENTS PAPIER PAR LA POSTE AVEC COPIE CARTE ADHÉRENT).

POUR LES ENGAGEMENTS PAPIER, RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE LA SCIF. L'ENGAGEMENT EST À ENVOYER À : SCC EXPO - 155 AV. JEAN JAURÈS - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX, TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÉGLEMENT NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION - AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LE 20/12/2021 (DATE DE RÉCEPTION).

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT : RÈGLEMENT À L'ORDRE DE LA SCIF, COPIE DE LA CARTE D'IDENTIFICATION (I-CAD), COPIE DE LA CARTE D'ADHÉRENT SCIF 2021 OU 2022, PHOTOCOPIE DES ATTESTATIONS POUR CLASSES CHAMPION OU TRAVAIL, PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE VACCINATION ANTIRABIQUE POUR LES CHIENS DE 2^È CATÉGORIE ET/OU PROVENANT DE L'ÉTRANGER.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus (ou figurant au verso). J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chénil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre. Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à le / / **Signature du propriétaire :**



PARIS DOG SHOW

organisé par la société Canine d'Île de France



RÉCOMPENSES

(tous ces prix ne sont pas cumulables)

à chaque CACIB, RCACIB, CACS et RCACS,
à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VÉTÉRAN EXC.
aux 1er, 2ème, 3ème et 4ème EXC. JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION.

Sur le ring d'honneur, récompenses pour les trois premiers de chaque jugement aux
Jeunes Présentateurs, Couples, Paires,
Lots d'Affixe, Lots de reproducteurs, Meutes,
Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et meilleurs de groupe.

ADHÉSION

ADHÉSION SCIF 2022 (DONNE DROIT AU TARIF MEMBRE)

Adhésion ou Renouvellement - n° adhérent :

2ème personne : N° adhérent :

Nom : Prénom :

TARIFS : Simple : 17€ - Couple (même adresse) : 18€

PAIEMENT PAR CHÈQUE SÉPARÉ DU RÈGLEMENT DE L'ENGAGEMENT
À JOINDRE À VOTRE ENGAGEMENT PAR PAPIER

Banque : Chèque : Montant :

L'édition « papier » du catalogue ne sera disponible que si vous en avez acquitté le montant.

VOUS RECEVREZ VOTRE CARTE D'EXPOSANT ENVIRON 1 SEMAINE AVANT L'EXPOSITION

(ENGAGEMENTS COURRIER UNIQUEMENT SAUF SI MAIL INDIQUÉ)

LES ENGAGEMENTS INTERNET IMPRIMERONT UNE E-CARTE

INSCRIPTION SUR PLACE :

Jeune Présentateur : 10 euros

Paire (même propriétaire), Couple (même propriétaire), Lot d'affixe,

Lot de reproducteur : 10 euros chaque (voir définition dans le règlement)

INFORMATIONS SUR LES TARIFS

En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétérans et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1er, 2e et 3e chien. **Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire.**

Pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2021 ou 2022 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race) - UNIQUEMENT PAR ENGAGEMENT PAPIER.

Pour bénéficier de suite du tarif membre SCIF, adhérez en même temps que votre engagement (voir ci-dessus).

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR POUR LES CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS):

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation SCC permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

soit un Brevet chien de défense en Ring, soit un Brevet Campagne, soit un Brevet Mondioring, soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1), soit un Brevet de Pistage français, soit un Brevet de recherche utilitaire, soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I., soit un test international de sauvetage, soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1er ou 2ème degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1re ou 2e cat.). **Terriers :** Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3e prix.

Chien d'Elan Norvégien: Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

• sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon

• sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière: TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION :

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture officielle.

Joindre obligatoirement photocopie de l'attestation.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA F.C.I. :

CLASSE TRAVAIL : « Pour inscrire un chien en Classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une copie du certificat de la F.C.I. sur lequel seront confirmés, cette confirmation étant faite par l'Association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou propriétaire du chien, que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière ».

CLASSE CHAMPION : « Pour inscrire un chien en Classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement un titre de Champion International de la F.C.I. un titre de Champion National (obtenu avec au moins 2 récompenses dans un pays membre de la F.C.I.). Les titres de Champion National de pays non-membres de la F.C.I. ne peuvent pas être acceptés.